ÉTUDE MENÉE SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORT EN EAU PROFONDE À KERARET

(PLOUGUIEL, CÔTES D'ARMOR)

Travail réalisé par A. Jourdheuil, M. Le Béguec, L. Le Quéré
Contact : jourdheuil.amandine@hotmail.fr
maelig.lebeguec@laposte.net
louise.lequere@laposte.net
Étudiantes à l'Université de Rennes 2

UNIVERSITÉ RENNES 2

NOTRE ÉTUDE

Nous avons mené au cours de ces derniers mois un travail de recherche autour du projet d'implantation d'un port en eau profonde. Suite au dossier, datant de 1996, que vous nous avez transmis, nous avons décidé de nous concentrer sur certains aspects. Nous avons voulu appréhender la sphère économique, sociale et environnementale qui entoure le projet, et notamment les jeux d'acteurs en présence. Nous vous proposons ici une synthèse de nos recherches et les éléments qu'il nous paraît important d'éclaircir.

Comment utiliser les informations de ce document ?
Le panel de personnes que nous avons interrogé n'est pas assez important pour faire des généralisations. Cette étude constitue un matériau de base. Il doit être utilisé dans l'optique d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs. Il ne doit en aucun cas servir de base pour cibler un acteur plutôt qu'un autre et générer des tensions.
De manière générale, nos résultats de recherche doivent être utilisés avec précaution et appuyés par des organismes spécialistes, notamment pour le volet environnement.

DES ACTEURS LOCAUX PARTAGÉS

Dans un premier temps, nous trouvions intéressant de recueillir les propos des acteurs ayant un lien plus ou moins fort avec le projet de port. Ainsi, courant février 2016, nous avons réalisé une enquête auprès de différentes personnes. Elle nous a permis de rendre compte de la connaissance du projet et des points de vue de chacun. Ci-après, voici les informations que nous avons tiré de cette enquête.

❖ La Mairie de Plouguiel

Aucun aménagement de prévu

Nous avons rencontré le Maire du Plouguiel, il connaît bien le projet passé et actuel. Actuellement, aucun grand projet d'aménagement n'est envisagé sur la commune de Plouguiel. Ainsi, aucune modification des infrastructures portuaires existantes n'est prévue.

Un projet faisable ?

- En attente de validation par la Mairie. -

❖ Entreprises et commerçants, à proximité de Keraret

Aucun apport économique, une vitalité de la clientèle locale

Ce groupe d'acteur n'est pas du tout convaincu par l'implantation d'un port en eau profonde à Keraret. Ils sont persuadés qu'il ne leur apporterait rien pour le développement de leur activité économique.
Ils considèrent aussi qu'ils ne nécessitent pas d'une augmentation de la fréquentation de leurs commerces. En effet, ce n'est pas une commune très touristique mais ils n'ont pas besoin d'un apport de tourisme dans la mesure où la fréquentation de leur commerce par le public local suffit à les faire vivre.

Des nuisances

La plupart d'entre eux pensent que ce projet ne leur procurerait que des nuisances auditives et visuelles.
Pour eux, s'ils voulaient profiter de l'arrivée de nouveaux touristes sur la commune via le port il faudrait tout transformer pour les accueillir et ils ne le souhaitent pas.

Un projet obsolète ?

Beaucoup mentionnent le fait que le port aurait du être fait il y a 40 ans, mais qu'aujourd'hui il n'a plus d'utilité et que les contraintes pour la mise en place d'une telle infrastructure sont trop importantes.

❖ Avis du milieu agricole et ostréicole

Plusieurs points de vue

Au sein du milieu agricole, les avis divergent. En effet, le rapport au projet n'est pas le même d'un point de vue spatial et la connaissance du projet n'est pas la même selon les personnes.

Un désenclavement de la région

Certains y réfléchissent via une organisation et en ont déjà discuté au sein de réunions : c'est le cas de l'UCPT (Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier).

- Le port représente un potentiel avantage pour leurs exportations vers certaines destinations.
- Ils y voient des avantages puisque le projet pourrait permettre de désenclaver la région.
- Cependant, ils précisent bien que leur utilisation du port (exportation de fruits et légumes principalement) ne sera pas suffisante pour que le projet soit rentable.
- Ils ont aussi une vision sur le long terme puisqu'ils considèrent que le fret maritime, moins polluant, aurait un impact positif sur l'environnement car il diminuerait le transport routier.
- On peut dire aussi que leur éloignement spatial vis-à-vis du site leur permet d'avoir un recul plus important par rapport au projet. En terme de nuisances, ils seront notamment moins impactés que ne le seront les riverains.

Des produits à exporter insuffisants

En revanche, d'autres ne voient pas vraiment ce qu'un port pourrait apporter au milieu agricole, notamment parce que les marchandises à exporter seraient insuffisantes. Ils ont des avis beaucoup plus tranchés. Ils attendent d'avoir des arguments plus précis et ne seraient pas forcément contre, s'il apporte des bénéfices économiques pour la région.

Des activités ostréicoles fragilisées

Quant aux ostréiculteurs, ils sont défavorables au projet dans la mesure où ils considèrent que les activités portuaires auraient un impact négatif sur la qualité des eaux et pourraient fragiliser leur activité. Certains de ces professionnels remettent aussi en cause l'argument d'accessibilité au site : au niveau du « banc du Taureau », la profondeur serait suffisante mais la largeur est trop étroite pour le passage à marée basse des bateaux prévus.

❖ Avis de la population

De nouvelles dynamiques

L'opposition de la population au projet n'est pas si tranchée. De manière générale les habitants ne s'opposeraient pas nécessairement à l'implantation du port si on leur prouve qu'il est faisable et qu'il a un réel intérêt pour la région. En dépassant le changement de vie qu'il impliquerait, les gens évoquent de potentiels intérêts économiques et notamment la création d'emplois.

Un contexte actuel défavorable

Cependant, beaucoup pensent que le contexte n'est plus favorable à un tel projet, que les intérêts pour le faire il y a 30/40 ans ne sont plus d'actualité. Des personnes ont aussi soulevé la question du port de Tréguier : est-il vraiment judicieux de reconstruire un port alors qu'il y en a déjà un existant un peu plus loin ?

Des nuisances

Dans les réponses que nous avons récolté, la dimension spatiale joue évidement un rôle : les habitants plus proches de la zone d'implantation de l'éventuel port sont plus réticents à l'idée du projet.

Des impacts environnementaux ?

D'autres s'interrogent sur les impacts environnementaux que le port pourrait avoir sur le site de Keraret et dans l'estuaire, connu pour être un milieu très riche. Ainsi, ils sont plusieurs à vouloir plus d'informations sur les questions environnementales.

Vers des modes de transports non-polluants

En revanche, des personnes pensent que ce port pourrait avoir un impact positif indirect sur l'environnement dans la mesure où une telle infrastructure permettrait de réduire le trafic routier et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

❖ Bilan de l'enquête

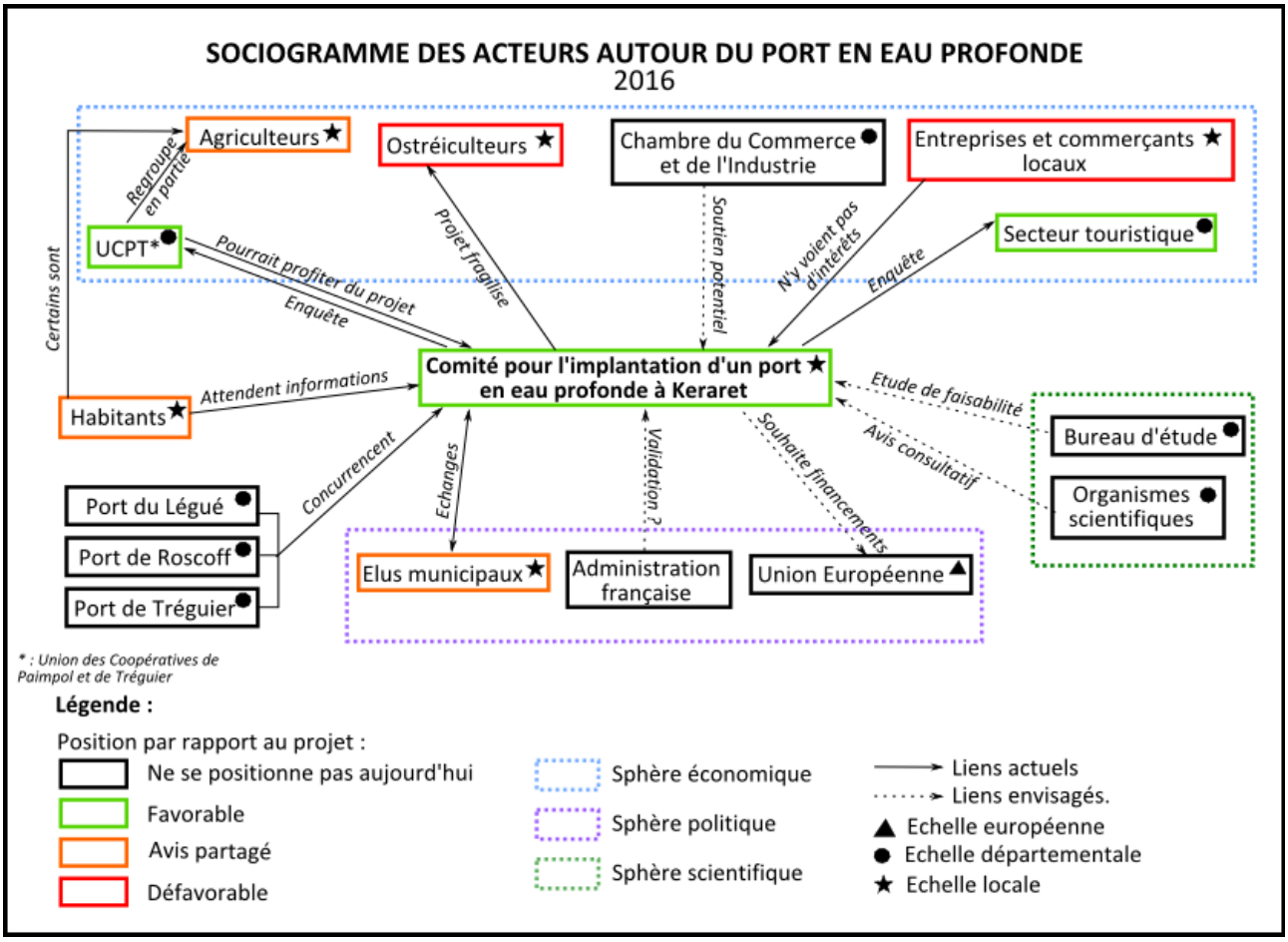

Ci-dessus, voici un sociogramme représentant les acteurs qui gravitent actuellement autour du projet. Il montre que les avis sont partagés.

Retour sur les arguments favorables

- Une baisse de la pollution du transport routier de marchandises grâce au développement de transports moins polluants.
- Une redynamisation de l'économie locale.
- Un désenclavement de la région par le transport/l'import de certaines marchandises agricoles.

Retour sur des éléments de blocage

- La viabilité économique actuelle du projet : le rapport entre le coût important des infrastructures et ce qu'il pourrait réellement apporter à la région.
- Les gens s'interrogent également sur la pertinence d'une nouvelle infrastructure (existence du port de Tréguier, du Légué et de Roscoff).
- Une mauvaise accessibilité du site au niveau du « banc du Taureau ».
- Des inquiétudes environnementales : transformation du paysage et dégradations potentielles.
- L'apport de nuisances : des inquiétudes vis-à-vis d'un changement de la qualité de vie.

L'ENVIRONNEMENT

Concernant l'environnement de Keraret, nos recherches nous ont également permis de mettre en avant les éléments clés de cet aspect. Grâce à des recherches documentaires, nous avons pu dresser un panorama de l'environnement présent à Keraret et les mesures qui ont été prises pour le protéger (*voir en annexe la synthèse environnementale*).

❖ Keraret : un environnement riche, dynamique et fragile …

Le site de Keraret, choisi pour le projet d'implantation d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo se situe à l'embouchure de l'estuaire du Jaudy. C'est un espace qui est donc soumis aux particularités estuariennes. D'un point de vue biologique, ce sont des milieux très productifs qui abritent une importante biodiversité marine et benthique, ce qui explique notamment la présence d'activités ostréicoles et salmonicoles.

❖ … faisant l'objet d'une protection et d'une surveillance particulière.

La richesse et les atouts dont bénéficie l'estuaire du Jaudy le place au cœur de différentes mesures de protection et de préservation. Plusieurs organismes (Natura 2000, IFREMER, DREAL, …*) et réglementations (ZNIEFF, ZPS, ZCS, DOCOB, …*) se préoccupent, à travers différentes échelles d'action, du devenir de cet espace.

** Pour plus de détails, consulter la synthèse environnementale.*

❖ Un environnement à prendre en compte dans les aménagements.

Les littoraux font face à une forte pression anthropique. Il est important de rappeler ici que cette anthropisation est de plus en plus contrôlée afin de préserver au mieux ces milieux fragiles. Pour un tel projet, nous nous sommes rendues compte qu'une **étude d'impact** était obligatoire au vu des réglementations auxquelles est soumis le lieu. Ce sont les résultats de l'étude d'impact qui pourront déterminer si le projet est faisable par rapport au milieu et les conditions qu'il doit respecter.

❖ Des idées de contacts pour plus d'informations

- **IFREMER** (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer)
- **Bretagne Environnement**
- **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- **Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien**
- **DDTM** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

DES POINTS IMPORTANTS À DÉVELOPPER

Au vu de nos résultats et de nos recherches, nous pensons qu'il est important d'approfondir plusieurs aspects pour réellement se rendre compte de la faisabilité et de la viabilité du projet.

❖ Instaurer un dialogue et transmettre plus d'informations.

Ainsi, il nous semble important qu'un dialogue s'installe entre toutes les parties prenantes du projet afin que leurs arguments soient entendus pour ne pas créer des situations de blocage et/ou de conflit.
Il est important pour la population d'obtenir plus d'informations sur le projet (son coût, ses conséquences environnementales, sonores, visuelles,...). Il semble qu'aujourd'hui les arguments ne sont pas assez approfondis pour pouvoir faire le poids face aux acteurs réticents. Pour la solidité du projet il manque notamment des données d'ordre environnemental.

❖ Réalisation d'une étude d'impact

Une étude d'impact permettra d'avoir un avis d'expert sur les effets que pourraient avoir le projet de port sur l'environnement de Keraret. Concernant les impacts négatifs que le projet pourrait engendrer, une telle étude pourra aussi apporter des solutions, comme les mesures de compensations.

❖ Un aspect économique manquant

Nos recherches mettent surtout en avant les aspects sociaux et environnementaux du projet. Cependant, nous n'avons pas développé l'aspect économique, étant donné que nous n'avions pas les éléments pour l'amender. Nous pensons pourtant qu'il serait utile de l'approfondir, par l'intermédiaire de données chiffrées précises. Il serait nécessaire de dimensionner les infrastructures à mettre en place compte tenu des usages envisagés (trafic, taille des bateaux, tonnage de marchandises, nombre de passagers, etc.). Enfin, il faudrait déterminer le budget précis du port afin de faire une analyse coûts/bénéfices.